

EPA Saint-Étienne / Passagers des Villes

EDEN : D'ANCIEN CINÉMA A ÎLOT DE FRAICHEUR EN HYPERCENTRE

Fonction / programme :

Dans cet espace à la superficie malgré tout contrainte, les concepteurs ont proposé plusieurs séquences ; chacune d'elles mettant en scène des usages spécifiques, associés à un type de végétation. Le jardin se dévoile en une multitude de thèmes, et se découvre dans toutes les dimensions, grâce à la présence de murs et contreforts qui permettent d'investir la verticalité.

Le jardin Eden se décompose finalement en six espaces, du plus ouvert à l'entrée du jardin au plus confidentiel vers le fond de la parcelle :

- 1- Rue Blanqui, l'entrée principale du jardin est précédée d'un parvis agrémenté de deux arbres. Cet espace accueillera notamment la future terrasse de la cellule commerciale du 17 rue Louis Braille, dans laquelle doit s'installer un restaurant.
- 2- Au niveau du premier contrefort, un portail marque l'entrée principale du jardin. Au-delà, un espace ouvert permet d'accueillir des événements. Il se compose d'une grande pelouse centrale, d'une placette minérale longée par des armoires permettant le stockage du mobilier urbain d'animation, elles-mêmes surplombées par un écran de projection. Et c'est à l'est de cet espace, sur le mur pignon du 17 rue Louis Braille, que prend place l'œuvre de Thomas Goux, « Vergers ».
- 3- Depuis la rue Louis Braille, l'entrée secondaire du jardin débouche sur un cheminement piéton très végétalisé amenant jusqu'à la fontaine. Aménagée entre deux contreforts, celle-ci prend la forme d'un mur d'eau.
- 4- Plus confidentiel, cet espace accueille de nombreux mobiliers dans une ambiance très végétale. Le long des murs pignons, une pergola accompagne la déambulation piétonne, tout en apportant de l'ombre. A l'est, une terrasse est aménagée en lien avec le restaurant qui a pris place dans le rez-de-chaussée du 21 rue Louis Braille.
- 5- Cet espace est principalement consacré au développement d'une activité de jardinage, sur une parcelle de 150 m². Pour faciliter cette pratique, des récupérateurs d'eau de pluie muraux ainsi que des composts ont été installés. Ce lieu est aussi une invitation à contempler le sanctuaire de biodiversité, ainsi que « Rezilientia », l'œuvre de Ghyslain Bertholon.
- 6- En fond de parcelle, 170 m² au sol auxquels s'ajoutent les surfaces verticales des murs pignons, sont réservés à un « sanctuaire de biodiversité ». Cet espace permet à la nature de reprendre ses droits. Petit à petit, un écosystème de sous-bois, évoquant les forêts du Pilat, prend vie. Observable mais inaccessible, il constitue ainsi un outil de sensibilisation du public sur l'importance et la fragilité du milieu naturel.

Objectifs et prescriptions bâtiment :

L'aménagement du jardin Eden revêt différents enjeux, qui ont guidé la conception de cet espace :

- Un îlot de fraîcheur, densément planté en hypercentre.
- Une gradation des espaces du plus ouvert à l'entrée au plus confidentiel vers le fond de parcelle.
- L'intégration des murs pignons et des contreforts dans la composition du jardin.
- Une forte ambition de prise en compte de la biodiversité.
- Une présence de l'eau dans le jardin par l'installation d'une fontaine sur le mur ouest et d'une fontaine à boire.
- La mise en place d'un espace capable pour l'accueil d'un jardin partagé.
- Un lieu de partage dans le quartier : supports d'animations.

Rapport au territoire :

L'opération baptisée « jardin Eden » s'inscrit dans le plan guide du centre-ville que l'EPA a constitué en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville en 2020. Le jardin Eden fait également partie d'une stratégie plus globale de multiplication des espaces verts de proximité en centre-ville, mais il est le premier à être aussi abouti en matière de rafraîchissement urbain et de biodiversité. Créé dans une dent creuse, en reconquête d'une friche urbaine, le jardin Eden constitue une surprise dans le parcours en ville, notamment grâce aux deux passages créés depuis la rue Braille qui permettent d'accéder à un cœur d'îlot végétalisé.

Biodiversité :

Pour concevoir un espace fonctionnel, conciliant les usages humains et les enjeux de préservation de la biodiversité, l'EPA Saint-Étienne a souhaité que l'équipe de maîtrise d'œuvre intègre l'expertise d'un écologue. C'est ainsi qu'Ecosphère a rejoint Passagers des Villes pour la conception du jardin Eden. Son intervention a d'ailleurs guidé pour partie cette conception, notamment autour de la présence de l'eau et du paysage. Mobilisé tout au long du projet, l'écologue a notamment travaillé à la réintégration d'espèces faunistiques et floristiques adaptées au milieu urbain. Sur ses conseils, un apport de bois mort, choisi en forêt, a trouvé sa place dans le jardin. Il a aussi échangé avec les représentants de la Ligue de Protection des Oiseaux et de France Nature Environnement, partenaires de l'EPASE, pour intégrer au projet des nichoirs, nouveaux espaces de nidification pour les martinets à ventre blanc face à la raréfaction des gîtes naturels en milieu urbain. Cela illustre une ambition forte en matière de prise en compte de la biodiversité et d'attention portée au vivant, conformément aux engagements de l'EPASE. Aujourd'hui, le jardin Eden fonctionne comme une zone relais entre deux réservoirs de biodiversité de plus grande ampleur, mais aussi comme potentiel refuge pour certaines espèces, notamment l'avifaune, les chiroptères et la micro-faune (lézards, insectes, etc.). En fond de parcelle, un « sanctuaire de biodiversité » de 170 m², inaccessible au public, a été aménagé. Sa végétation reproduit les conditions de certains milieux naturels (sous-bois, clairière) et est amenée à évoluer librement, avec un minimum d'interventions humaines. Au-delà des surfaces au sol, le projet permet une réappropriation de grands murs mitoyens afin de maximiser les surfaces favorables à la biodiversité (végétation grimpante, refuges pour petite faune, nichoirs, etc.).

Végétalisation :

L'espace est largement végétalisé avec l'intégration des trois strates herbacée, arbustive et arborée (33 arbres tiges ou en cépée). Le choix des essences s'est fait en concertation entre l'écologue et le paysagiste du projet, de manière à remplir à la fois le rôle ornemental et les fonctions écologiques nécessaires au projet. Les essences sont diversifiées, adaptées au contexte local et au changement climatique, mêlant espèces ornementales, mellifères et fruitières pour offrir à la petite faune une réserve alimentaire. On y trouve des érables, des charmes, des chênes, des prunus, des tilleuls pour les arbres haute tige et des mélanges de vivaces, arbustes et plantes à floraisons variées pour les strates basses.

Gestion de la ressource en eau :

La présence de l'eau, en sous-sol avec le passage du bief du Furan, a été réinterprétée pour permettre son intégration dans le projet. Elle se décline sous plusieurs formes : une fontaine mur d'eau, qui contribue à accroître l'effet de rafraîchissement pendant les périodes de fortes chaleurs ; une fontaine à boire, qui offre un accès gratuit à l'eau potable ; et des récupérateurs d'eau pluviale, qui permettent l'arrosage ponctuel des pelouses accessibles, et des plantations potagères du jardin partagé. D'une capacité de 17,6 m³, ces récupérateurs d'eau « Murdeau » sont habillés et végétalisés, tout en restant bien visibles pour valoriser la démarche de récupération des eaux de toiture. En été, l'eau de lavage de la fontaine est recyclée pour alimenter les récupérateurs d'eau.

Gestion des sols :

L'EPA de Saint-Etienne porte une action exclusivement en renouvellement urbain, contribuant à la lutte contre l'artificialisation. Il contribue également dans son périmètre à l'amélioration de la qualité des sols par la dépollution et la désimperméabilisation. Le projet Eden s'inscrit pleinement dans cette continuité puisque l'aménagement restitue 1347m² perméables ou semi-perméables, soit 72% de l'emprise, dont 1021m² en pleine terre (55%). Le Coefficient de Biotope Surfaccique (CBS) calculé selon la méthodologie Ademe est passé de 0,21 avant intervention à 0,6 après intervention.

Santé, bien-être :

Grâce à la trentaine d'arbres plantés, le jardin Eden constitue aujourd'hui un véritable îlot de fraîcheur dans l'hypercentre de Saint-Étienne. Si le projet constitue un aménagement modeste à l'échelle du territoire, son rôle reste fondamental à l'échelle locale en matière d'adaptation : l'hypercentre de Saint-Étienne, dense et peu végétalisé, est en effet particulièrement sensible à l'augmentation des épisodes caniculaires en fréquence et en intensité. Pour une partie des habitants, il sera difficile de rester dans des logements pas toujours adaptés pendant les périodes de fortes chaleurs. L'aménagement d'espaces perméables et végétalisés comme le jardin Eden offre un véritable espace de refuge en agissant comme un micro-îlot de fraîcheur. Il s'inscrit ainsi dans une stratégie plus globale de multiplication des espaces verts de proximité en centre-ville, mais il est le premier à être aussi abouti en matière de rafraîchissement urbain et de biodiversité.

Implication des parties prenantes :

Une concertation a été menée avec les habitants et commerçants du quartier entre novembre 2021 et mars 2022. Trois ateliers ont rassemblé élus, commerçants, habitants, groupes d'étudiants et techniciens du projet. Ils ont permis d'identifier les besoins des habitants et amené des modifications profondes au projet initial. En parallèle, un partenariat entre l'EPA et un collège du quartier a été formalisé, en vue d'engager les jeunes générations dans la transformation de leur quartier. Depuis l'ouverture du jardin, en juillet 2024, c'est la direction Cadre de Vie de la Ville de Saint-Étienne qui se charge de la gestion et de l'entretien des espaces verts. Elle a aussi été associée à la démarche en amont, pour garantir la pérennité de l'aménagement.

Déplacement, mobilité :

Créé dans une dent creuse, en reconquête d'une friche urbaine, le jardin Eden constitue une surprise dans le parcours en ville, notamment grâce aux deux passages depuis la rue Braille qui permettent d'accéder à un cœur d'îlot végétalisé.